



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux dans les puits d'accès" (008)

© SiBe Safety Swisscom Konzern



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux dans les puits d'accès" (008)



Dangers

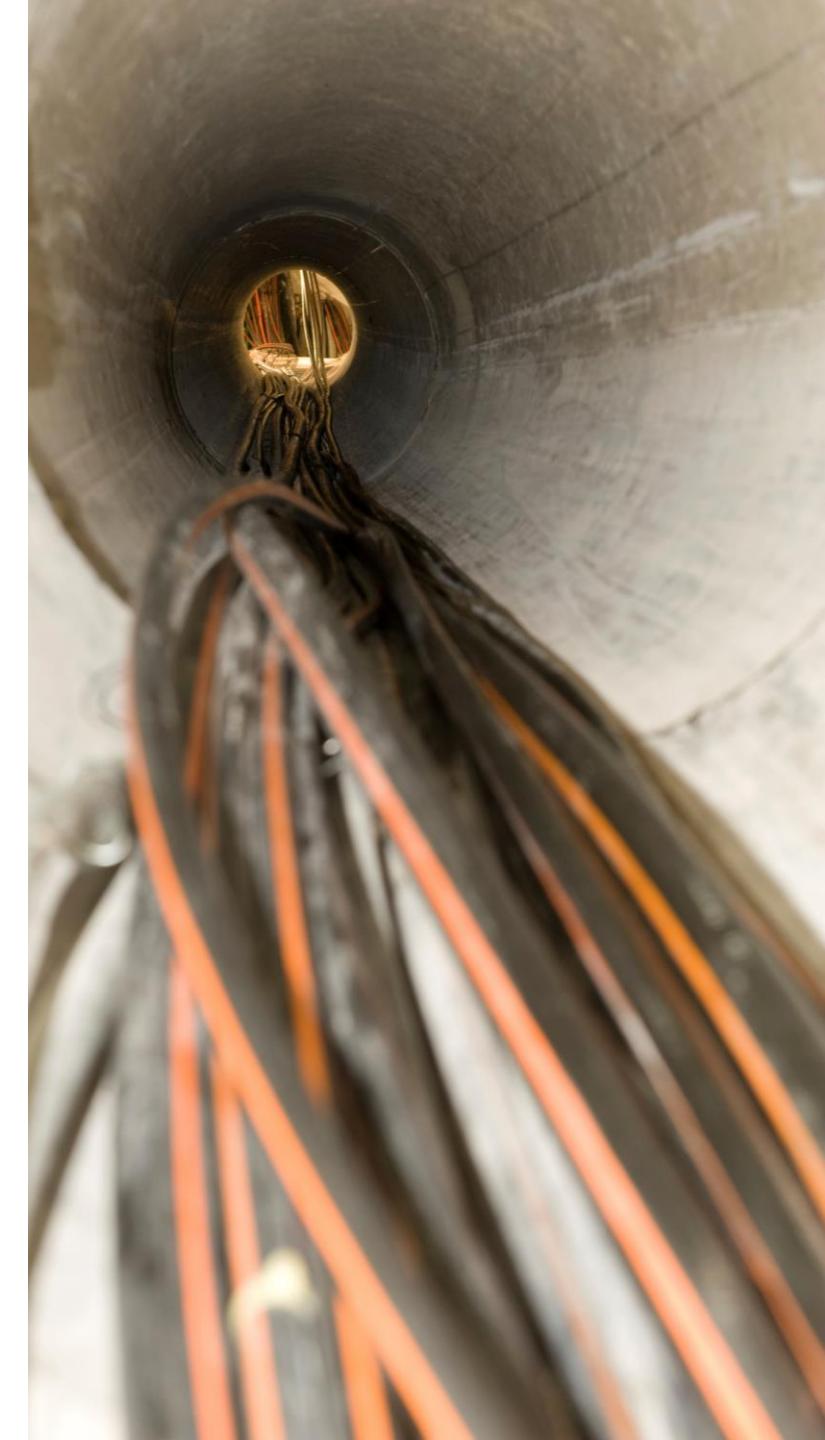
Explosions, intoxications, asphyxie, brûlures, chute d'objets, sols glissants, mouvements de véhicules, maladies de peau, pièces comportant des surfaces dangereuses (angles, arêtes). substances (produits contenant de l'amiante : rejet de fibres).

Limites de la Safety-Règle 008

- Régit uniquement les activités dans les puits **sans** l'utilisation de gaz propane. Les intervention avec du propane font l'objet d'une Safety-Règle spécifique 044.

Puits d'accès: définition

- Swisscom appelle puits d'accès: **les puits accessibles par une ouverture d'une largeur inférieure à 50% par rapport à la surface au sol intérieure.**

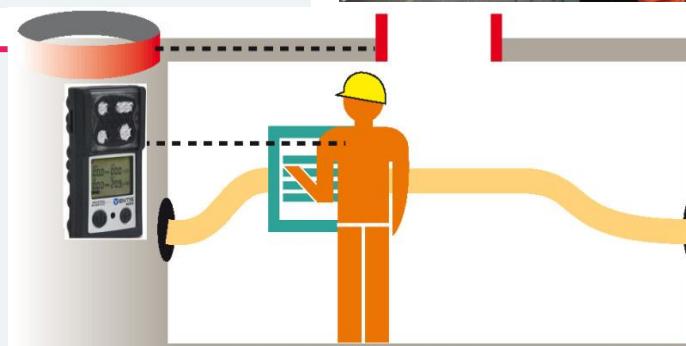


Safety chez Swisscom

Règle "Travaux dans les puits d'accès" (008)

Règles de comportement importantes

- Il est interdit de travailler seul!
- Le chantier doit être sécurisé et signalisé (les chantiers temporaires font partie des plus dangereux!) – les collaborateurs doivent être habillés de manière bien visible
- Couvercles de puits
 - Soulèvement et port correct
 - Gelés: jamais les ouvrir en les réchauffant!
- Échelles
 - Avant toute utilisation: toujours un contrôle visuel
 - Endommagées (p.ex. avec des barreaux en moins ou des montants fendus) – **doivent être retirées immédiatement!**



Puits d'accès

- Avant d'accéder: effectuer impérativement une mesure!
- Outils et auxiliaires de travail: garder une distance d'au moins 30 cm du bord
- Installer l'anneau
- DéTECTEUR: allumé en permanence (à hauteur d'homme)



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux dans les puits d'accès" (008)

EPI – port de ..

- **Chaussures de protection:** lors de travaux sur les chantier/dans les puits
- **Casque de protection:** en cas de risque de chute d'objets
- **Gants de protection:** lors de travaux sur des manchons de raccordement/travaux de nettoyage avec du pétrole
- **Appareil de mesure:** à l'intérieur du puits – allumé en permanence (à hauteur d'homme)

Règles de base en cas d'alarme et de sauvetage – à respecter strictement!

- Comportement général- v. Carte d'urgence Swisscom
- En cas de nausées ou d'évanouissement → le collègue doit immédiatement donner l'alarme
- Il ne faut en aucun cas pénétrer à l'intérieur du puits avant l'organisation des secours!
- Les instruction données par les équipes de secours doivent être respecté et suivi rigoureusement

Carte d'urgence Swisscom

	112 Appel des urgences en Europe
	117 Police
	118 Pompiers, lutte contre les accidents dus aux hydrocarbures ou aux produits chimiques
	144 Service sanitaire
	1414 Sauvetage aérien REGA
	145 Centre antipoison
	0800 140 140 Secours de dépannage
	0800 88 00 88 Centrale d'alarme Swisscom

A mémoriser sur le téléphone portable

